

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 18 février 2011

Service instructeur

N° CP-2011-2-2-9

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**INSTITUT DE SCIENCE DES MATERIAUX DE MULHOUSE
CANDIDATURE AU LABEL "INSTITUT CARNOT"**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 7 500 € à l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse pour accompagner sa candidature au label "Institut Carnot".

L'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M) a été créé le 1^{er} janvier 2009 suite à la fusion des laboratoires suivants :

- l'Institut de Chimie des Surfaces et Interfaces (ICSI) qui était une unité propre de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),
- le laboratoire des Matériaux à Porosité Contrôlée (LMPC) qui était une unité mixte de recherche CNRS/UHA,
- le laboratoire de Physique et de Spectroscopie Electronique (LPSE) qui était une unité mixte de recherche CNRS/UHA.

LIS2M est une structure mixte qui dépend à la fois de l'UHA et du CNRS. Avec 140 personnes environ, le caractère pluridisciplinaire des recherches se retrouve dans la variété des compétences en chimie et physique des surfaces et interfaces et dans le domaine des matériaux poreux. LIS2M entretient des liens étroits avec deux unités de l'UHA : la Faculté des Sciences et Techniques et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse.

LIS2M fait également partie du Pôle Matériaux et Nanosciences d'Alsace (PMNA) qui regroupe les laboratoires et les CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) alsaciens.

Dans le cadre des projets d'investissement d'avenir, le PMNA a décidé de répondre à l'appel d'offres « Institut Carnot » pour proposer la création d'un Institut Carnot en Alsace autour de la thématique « Matériaux fonctionnels : procédés et usage ».

Le dispositif Carnot s'inscrit dans le pacte pour la recherche, dont l'un des objectifs est de favoriser le transfert de technologie, le partenariat entre laboratoires publics et entreprises et le développement de l'innovation. Il vise à reconnaître la capacité de structures de recherche effectuant des missions d'intérêt général à collaborer efficacement avec des partenaires socio-économiques, notamment avec des entreprises et, tout en renforçant leur visibilité, à accorder à celles-ci des moyens financiers supplémentaires par rapport à leur dotation budgétaire.

Le label Carnot est un label d'excellence décerné par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) à des établissements de recherche en France. Les établissements labellisés (appelés « Instituts Carnot ») reçoivent un abondement budgétaire de l'ANR, calculé en fonction du volume des recettes tirées des contrats de recherche avec leurs partenaires, notamment les entreprises. Les instituts sont fédérés au sein du réseau Carnot. Cet abondement permettra de relancer de nouveaux projets avec les acteurs alsaciens et d'attirer des entreprises à venir travailler avec les structures de recherche ou les centres technologiques et, in fine, à les convaincre de développer une activité de recherche et développement sur notre territoire.

L'IS2M est le porteur de ce projet et assurera la direction de cet Institut si le projet est retenu, ce qui rendra le Haut-Rhin bien visible dans cette opération. Il permettra un ancrage très fort de l'IS2M à MULHOUSE et donnera un poids supplémentaire à l'IS2M par rapport aux laboratoires strasbourgeois, notamment vis-à-vis de l'implication du CNRS à MULHOUSE à moyen et long termes.

Pour augmenter les chances d'être retenu, il a été décidé de faire appel à un cabinet extérieur spécialisé dans l'intelligence stratégique (CEIS – Compagnie européenne d'intelligence stratégique). Ce cabinet CEIS avait accompagné la Lorraine dans le montage de son dossier Carnot qui avait été retenu lors du dernier appel d'offres.

Cet accompagnement a un coût qui s'élève à 55 000 € et l'aide des collectivités a été sollicitée. La Région Alsace et la M2A ont déjà donné leur accord pour une subvention respective de 20 000 € et 7 500 €.

Partenaires	Subvention (€)
Région Alsace	20 000
Conseil Général 68	7 500
M2A	7 500
DIRECCTE Alsace – Pôle 3E	7 500
Conseil Général 67	7 500
Fonds propres	5 000
Total	55 000

Le Conseil Général est sollicité à hauteur de 7 500 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour la Haute-Alsace, il est proposé de réserver une suite favorable à la demande de l'IS2M et d'allouer l'aide sollicitée. Elle sera versée au CNRS dont dépend l'IS2M.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 7 500 € à l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse pour le projet de candidature au label « Institut Carnot » ; cette subvention sera versée au CNRS, dont dépend l'IS2M,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65, fonction 93, nature 65738 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER